



Aux parents de tous les membres de la 71^{ème} Unité – Les Scouts
Paroisse de Saint Joseph

Wezembeek-Oppem, le 29 octobre 2012

Madame, Monsieur,

L'année scout a maintenant repris son envol depuis quelques semaines. Nous espérons que votre enfant pourra puiser dans ces heures joyeuses de nombreuses sources d'enrichissement. Le scoutisme essaie en effet de contribuer au développement de toutes les facettes de sa personne, afin de l'aider à devenir autonome, libre, critique, conscient, solidaire et équilibré. Ce n'est pas une mince ambition !

Afin de se donner les moyens, couvrir certains frais administratifs et finaliser l'inscription de votre/vos enfant(s) au sein de la 71^{ème}, nous vous envoyons ce courrier pour vous demander les cotisations.

Vous trouverez ci-dessous les détails concernant la cotisation et son attribution.

La première partie de cette cotisation est affectée à la section de votre/vos enfant(s) (baladins, louveteaux, scouts, scouts-aînés). Elle s'élève à 20 € pour le premier enfant et 15 € pour les suivants ; elle est réservée aux frais de fonctionnement propres à chaque section (frais de déplacements, matériel, droits d'accès, etc.).

Une seconde partie est destinée à la Fédération (Les Scouts) et concerne l'assurance couvrant la responsabilité civile et les accidents ainsi qu'une participation aux frais de fonctionnement de la Fédération. Son montant est de 38,75 € si il n'y a qu'un seul membre de la famille* qui est inscrit chez Les Scouts ou à la GCB, elle est de 30,50 € si il y en a 2 et elle est de 25,25 € si il y en a plus de 2.

La troisième (et dernière) partie est attribuée à l'Unité. Son montant est de 10 € pour le premier enfant et de 5 € pour les suivants. Ce montant couvre les frais de fonctionnement propres à l'Unité (secrétariat, matériel, locaux, etc.).

En résumé :

- **1 membre** de la famille : $20 + 38,75 + 10 = 68,75$ €
- **2 membres** de la famille : $(20 + 15) + (2 \times 30,50) + (10 + 5) = 111$ €
- **3 membres** de la famille : $(20 + 2 \times 15) + (3 \times 25,25) + (10 + 2 \times 5) = 145,75$ €

La police d'assurances qui est incluse dans la cotisation comprend la couverture pour les accidents corporels et la responsabilité civile.

La cotisation doit être versée au compte bancaire n° **210-0156464-55** de l'Unité **pour le 30 novembre 2012 au plus tard** avec la communication suivante : Nom(s) & prénom(s) du/des enfant(s) et leur section

Visitez le site internet de notre Unité et trouvez-y le programme de l'année, des photos,... : www.71eme.be

Animateur d'Unité : Nicolas Pieters 0474/52 38 49 • **Animateur Baladins** : Kelian Buitendijk 0478/969 306 •
Akéla L1 : Thibault Bruylants 0474/92.74.17 • **Akéla L2** : Eliot de Neve 0499/16 60 54 • **Akéla L3** : Jim Van den Brouck
0497/11 47 27 • **Chef de Troupe** : Philippe Fabri 0475/22 08 56 • **Chef de Poste** : Alexandre Janssens 0477/48 40 35

En aucun cas un problème financier ne doit être un obstacle à l'inscription d'un enfant. N'hésitez donc pas à prendre contact avec moi.

Nous souhaitons également rappeler que le scoutisme est aussi un engagement pris les uns par rapport aux autres.

Nous comptons dès lors sur votre appui pour :

- Assurer la présence régulière de vos enfants aux réunions et communiquer le plus rapidement possible toute absence à un des chefs.
- Insister auprès de vos enfants pour se présenter aux réunions en uniforme impeccable.
- Rappeler la participation au grand camp, la seconde quinzaine du mois de juillet, qui constitue l'aboutissement de toute année et le moment le plus intense de toute l'année.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments scouts dévoués.

Pour la 71^{ème} Unité Scoute St Joseph,

Nicolas Pieters

Chef d'Unité

Av. de Mai, 217 1200 Woluwe St Lambert
0474/52 38 49
staffdunite@71eme.be

*pour le père, la mère, les frères et sœurs vivant sous le même toit et également pour les enfants adoptés, accueillis par une famille mais pas pour les cousins, cousines, etc...

Visitez le site internet de notre Unité et trouvez-y le programme de l'année, des photos,... : www.71eme.be

Animateur d'Unité : Nicolas Pieters 0474/52 38 49 • **Animateur Baladins** : Kelian Buitendijk 0478/969 306 •
Akéla L1 : Thibault Bruylants 0474/92.74.17 • **Akéla L2** : Eliot de Neve 0499/16 60 54 • **Akéla L3** : Jim Van den Brouck
0497/11 47 27 • **Chef de Troupe** : Philippe Fabri 0475/22 08 56 • **Chef de Poste** : Alexandre Janssens 0477/48 40 35